

Lagardelle sur Lèze Flash infos...

Lagardelloises, Lagardellois,

Nous vivons une période inédite, et rien ne sera plus comme avant !
A elle seule, cette expression résume le cadre de vie qui pourrait être le nôtre pour de longs mois encore. Après huit semaines de confinement, de privation de liberté de mouvement, la vie sociale et économique reprend prudemment son cours.

Durant la période écoulée, malgré des conditions difficiles, la municipalité a continué à assurer les tâches essentielles : permanence en mairie tous les matins et traitement des dossiers administratifs, accueil des enfants des personnels prioritaires à l'école, aides aux personnes en difficulté, présence accrue de la police municipale, communication et information active, notamment sur le respect des consignes sanitaires, entretien de la voirie et des espaces verts, nettoyage de l'intérieur des bâtiments, réalisation de divers travaux, ramassage de nombreux dépôts sauvages, maintien du marché du dimanche matin ... tout cela en garantissant à nos agents les conditions sanitaires prescrites, des agents qu'il faut remercier vivement pour leur dévouement.

Alors que beaucoup de communes ont choisi de repousser, voire d'annuler, l'ouverture des écoles, dès le 12 mai, les écoles du village ont rouvert partiellement, permettant aux parents de reprendre leur travail.

Comme de nombreuses communes, nous sommes toujours confrontés à des difficultés d'approvisionnement de masques. Depuis le début du confinement, grâce à la mobilisation de trois associations locales qui ont fabriqué et mis à disposition plus de 1000 masques, nous pouvons aujourd'hui répondre en partie aux demandes. Un grand merci aux associations : Loisirs créatifs, Arlequin et Info@lèze pour leur engagement. Dès réception des commandes en cours, des masques seront distribués gratuitement aux Lagardellois qui en expriment le besoin.

Merci aussi, aux commerçants du village, qui assurent un service de proximité très apprécié des habitants.

La médiathèque a repris son activité, toutefois les conditions sanitaires nous imposent de respecter des consignes strictes. Les modalités d'accès et de prêts sont exposées dans ce flash.

Enfin, je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour votre civisme car l'immense majorité d'entre vous respecte les règles exceptionnelles instaurées, contribuant ainsi à contenir l'épidémie.

Le Maire

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Compte tenu des conditions exceptionnelles liées à l'état d'urgence sanitaire, la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est tenue dans un format restreint. Après la lecture du message du Président de la République, le maire, accompagné de quatre adjoints, a déposé une gerbe au monument aux morts.

Notez-le !

Conseil municipal

Le nouveau conseil municipal se réunira le jeudi 28 mai à 18h30 à la salle des fêtes pour élire le maire et les adjoints. Attention : pour respecter les règles sanitaires en vigueur, le public est limité à 10 personnes.

Accueil mairie

Le secrétariat de la mairie est désormais ouvert et jusqu'à nouvel ordre

du lundi au vendredi :

de 8h30-12h00 et de 13h30-17h30

- Fermé le samedi -

Dans la mesure du possible, merci de privilégier les contacts par courriel et téléphone : 05 62 11 59 80

✉ accueil.lagardelle@orange.fr

Médiathèque

En attendant de pouvoir vous accueillir dans ses locaux, la médiathèque propose un service de prêts/retours les après-midis, du lundi au vendredi, uniquement sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous se fait prioritairement par courriel :

✉ bm.lagardelle@wanadoo.fr

Si vous ne pouvez pas contacter le service par courriel, les commandes par téléphone se feront du lundi au vendredi, de 10h à 12h uniquement, au 05 62 11 59 86.

Afin de satisfaire le plus grand nombre, les quotas de prêts sont modifiés : 5 documents/adhérent (livres, CD etc.) et 1 DVD/famille.

L'accès à la médiathèque se fait obligatoirement par les escaliers. En cas de force majeure, l'ascenseur pourra être utilisé, sur demande, au secrétariat de la mairie.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la mairie :

www.lagardellesurleze.eu

Directeur de la publication : Jean-Claude ROUANE

Rédaction : mairie de Lagardelle-sur-Lèze

☎ 05 62 11 59 80

✉ servicecomm.lagardelle@orange.fr

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique.

Commune de



Lagardelle-sur-Lèze

Le virus est toujours là : respectons les gestes barrières !

Lagardelle sur Lèze Flash infos...

Retour à l'école

Les écoles de Lagardelle ont rouvert le mardi 12 mai selon les modalités définies par l'Education nationale.

Les enseignants ont élaboré un protocole d'accueil en concertation avec les associations de parents d'élèves, l'équipe d'animateurs du centre de loisirs et la mairie. Tous les élèves ne sont pas accueillis en même temps, car la priorité est donnée aux enfants dont les parents exercent des professions « indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la nation ».

Un sondage réalisé auprès des familles a estimé à 42 le nombre de demandes d'accueil d'enfants à l'école maternelle (34 % de l'effectif) et 102 à l'école élémentaire (49 % de l'effectif).

Le protocole sanitaire du ministère de l'Education nationale permet d'accueillir :

- 18 enfants à la maternelle tous les jours (enfants de personnels prioritaires),
- 50 enfants à l'école élémentaire, dont 32 prioritaires (tous les jours) et 18 élèves selon un roulement hebdomadaire.

Après deux semaines de fonctionnement, l'ambiance est sereine, les enfants sont heureux de retrouver leurs camarades.



Le déjeuner sur l'herbe : pendant la pause méridienne, les enfants prennent leur repas dans le parc de la mairie.

Espace associatif : c'est reparti !



Une vue du chantier

Les travaux de construction de l'espace associatif ont repris. Après la dépose de la toiture, la réalisation des planchers béton est en cours ainsi que la réfection des façades. Le contexte actuel ne permet pas de connaître la date de livraison du bâtiment.

Bon à savoir

Bonne nouvelle !

Alors que l'on craignait la fermeture d'une classe à l'école maternelle à la rentrée de septembre, l'inspection académique nous a fait savoir que ce projet de fermeture était annulé.

Marché du dimanche matin

Il vous accueille de 9h00 à 12h30, place de Verdun. Vous trouverez sur quatre étalages :

- des œufs et de la volaille,
- des fruits et des légumes,
- du lait de brebis, yaourts, fromage frais, tomme, viande d'agneau,
- viande de porc : saucisse fraîche et sèche, pâté, boudin, rôti, côtes...

Déchetterie

La déchetterie de Labarthe vous accueille :

du mardi au vendredi :

de 9h00 à 12h30

(dernière entrée à 12h15)

de 13h30 à 18h00

(dernière entrée à 17h45)

le samedi :

de 9h00 à 17h00

(dernière entrée à 16h45)

La déchetterie est fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Consignes d'accès :

- Un seul passage hebdomadaire par foyer
- Une seule personne par véhicule
- Un seul véhicule ou benne
- Respectez les mesures barrières
- Attendre les consignes du gardien pour entrer et décharger.

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont fréquents et les services municipaux consacrent de plus en plus de temps à collecter d'importantes quantités de déchets.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende de 450 €. Nous appelons tous les habitants à la vigilance et à nous informer en cas de constatation d'un dépôt sauvage.